

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 DAC 800 Subvention (1.000 euros) à Cibyl Productions dans le cadre de l'action culturelle locale (11e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à Cibyl Productions ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement en date du 4 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention, d'un montant de 1.000 euros, est attribuée à la S.A.S. Cibyl Productions, 5 rue Nicolas Appert (11e), pour lui permettre de mener ses activités en 2019. N° dossier 2019-08864, n° SIMPA : 192906.

Article 2 : La dépense totale de 1.000 euros sera imputée du budget de fonctionnement 2019 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO